



Congés payés, 7h ou 8h ?

Par **Emiliberty**, le 17/07/2011 à 11:36

Bonjour,

Je me trouve dans un cas quelque peu particulier, et je ne trouve aucune réponse à ma question ...

Mon problème est le suivant :

Je suis réceptionniste dans un hôtel et je tourne sur deux plages horaires, soit 7h-16h (8h de travail puisque j'ai une pause d'une heure à midi), ou 13h-21h (7h de travail si on décompte la pause). Jusque là ça va ...

Mon planning est établi sur 3 semaines types et il est toujours le même.

Voici un exemple (je suis obligée de le mettre pour que quelqu'un puisse m'aider à y voir plus clair):

Semaine 1 :

Lundi : Repos Hebdomadaire

Mardi : 13h-21h

Mercredi : 13h-21h

Jeudi : 13h-21h

Vendredi : Repos Hebdomadaire

Samedi : 7h-16h

Dimanche 7h-16h

Semaine 2:

Lundi: 7h-16h

Mardi: 7h-16h

Mercredi : Repos Hebdomadaire

Jeudi : Repos Hebdomadaire

Vendredi: 13h-21h

Samedi : 13h-21h

Dimanche 13h-21h

Semaine 3:

Lundi : 13h-21h

Mardi : Repos Hebdomadaire

Mercredi : 7h-16h

Jeudi : 7h-16h

Vendredi : 7h-16h

Samedi: Repos Hebdomadaire

Dimanche: Repos Hebdomadaire

Et on recommence à la semaine 1 ...

Je suis à 35h par semaine, ma responsable calcule donc nos horaires sur 6 semaines, ce qui fait un total de 210h.

Jusque là ... ça va toujours ...

Revenons dans le vif du sujet ! J'ai posé deux semaines de vacances en août, qui correspondent à la semaine 1 et 2 de l'exemple de mon planning ci-dessus ... un jour de congé payé pour ma responsable est égal à 7h de travail.

Ce qui fait que lorsque je pose des congés payés sur des jours où normalement je fais 8h, c'est comme s'il me manquait une heure dans mon quota final ... je me retrouve donc avec des heures à rattrapper après mes vacances ... (4h exactement, qui correspondent aux 4 jours du matin pendant mes deux semaines de vacances)...

J'aimerais savoir si ce système de calcul est normal et si un jour de congé payé est bien égal à 7h, ou si un jour de congé payé est égal à un jour de congé payé tout simplement ...

Merci d'éclairer ma lanterne !!

Emilie

Par **P.M.**, le **17/07/2011** à **13:07**

Bonjour,

La réponse est relativement simple, et je vous confirme que les congés payés sont décomptés en jours sans tenir compte du nombre d'heures...

Par **Emiliberty**, le **17/07/2011** à **13:27**

Merci de votre réponse !

Y'a-t-il un texte de loi qui peut le prouver à mon employé ?

Par **P.M.**, le **17/07/2011** à **14:02**

C'est toute la législation sur les congés payés et plus particulièrement l'[art. L141-3 du Code du travail](#)

Par **bicent@hotmail.fr**, le **05/02/2019** à **08:32**

Bonjour moi on compte une journée pour 4h au lieu d'une demi-journée et on me dit qu'une demi-journée c'est 3h30 c'est normal.

Par **P.M.**, le **05/02/2019** à **08:39**

Bonjour,

Je pense que pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...